

Insertion sociale active: un espace pour rebondir



La mesure ISA, ou «Insertion sociale active», est testée en Valais. Destinée aux personnes bénéficiaires de l'aide sociale sans solution immédiate ou durable de réinsertion, elle a réussi à créer un réel espace de réhabilitation.

© Belahoche / Fotolia

Par **Elisabeth Barendregt-Savioz**, maîtresse socioprofessionnelle, Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière, Valais

[1] L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) œuvre à plusieurs niveaux en Valais. Elle travaille dans les domaines de la réinsertion professionnelle, de l'intégration des personnes migrantes, de la formation par l'attribution de cours d'acquisition de connaissances de base pour personnes non francophones. Elle vient d'ajouter une nouvelle corde à son arc : la mesure d'insertion sociale active (ISA) qui casse la norme du « travail pour tous ».

Pour participer à ce nouveau programme, les bénéficiaires doivent être volontaires. Ce principe de base a une grande influence sur toute la démarche. Même si les personnes sont adressé-e-s par un service social, elles ont une marge de manœuvre et, de plus, ne sont soumises à aucun processus d'évaluation de compétences. L'atelier peut accueillir vingt personnes, indépendamment de leur pourcentage de présence.

Changer les codes socioprofessionnels

Une éducatrice sociale, une animatrice socio-culturelle et un maître socioprofessionnel (MSP) accompagnent les personnes dans cette mesure novatrice. Les trois professionnel-le-s ont un parcours dans le travail social traditionnel et ont dû quelque peu modifier et adapter leur pratique. En effet, ISA est un lieu qui bouleverse les codes socioprofessionnels, tant dans son fonctionnement que dans le travail au quotidien.

Premièrement, contrairement à d'autres prestations, la prise en charge dans ce programme ne vise pas à tout prix la réinsertion des bénéficiaires. Il s'agit donc d'un changement de paradigme pour les spécialistes. Car l'objectif de réinsertion, au travers du travail en atelier, est un point abordé en permanence au cours de la formation de MSP. Dans sa présentation, l'école présente cet objectif ainsi : « Accompagner, conseiller, orienter, former, évaluer ; pour

aider à s'épanouir, à s'intégrer par le travail. » [2] Le nouveau programme contraste donc avec cette approche des ateliers socioprofessionnels classiques. Les MSP sont appelé·e·s à se détacher de leurs compétences et techniques de métier qui font pourtant partie intégrante de leur titre et qu'ils et elles doivent en général transmettre en vue d'une réinsertion professionnelle.

Deuxièmement, les responsables ne savent a priori rien de la personne participante, excepté ce qu'elle veut bien partager avec l'équipe. La mesure ISA offre un espace neutre et sans jugement, qui que soit la personne. Les bénéficiaires n'ont d'ailleurs aucune obligation de partager leur situation, leur passé ou les problèmes qui les habitent. Le programme souhaite éviter, voire éliminer, les étiquettes qui ont été posées sur certain·e·s, dans une société qui semble facilement stigmatiser les individus.

Un troisième ajustement pour les travailleurs et travailleuses sociales est nécessaire. Il s'agit d'éviter de faire les choses à la place des bénéficiaires même lorsque, dans certaines situations très précises, cela semble plus simple car l'on sait que la manière choisie n'est pas la bonne.

Espace de réhabilitation sociale

Contrairement à la majorité des mesures de réinsertion, ISA vise donc la réhabilitation sociale en lieu et place de l'insertion socioprofessionnelle. En effet, dans ce projet, il n'y a aucun objectif dans aucun domaine : pas d'évaluation, pas de rapport, pas de sanction. La durée de participation n'a pas de limite et le pourcentage de présence est libre et sans contrôle.

« Alors vous faites quoi dans votre atelier ? » Cette question courante et banale est souvent posée aux encadrant·e·s. La réponse peut être plus ardue à donner. Deux outils sont principalement utilisés au quotidien : l'autogestion et l'expression artistique libre.

Tout d'abord, l'autogestion : de soi, de l'activité, du groupe, etc. Les bénéficiaires sont responsables de tout ce qui se passe dans ce lieu singulier. Tous les mardis matin, un temps de partage est organisé entre les participant·e·s et les trois encadrant·e·s. Dans cet espace de parole, l'attribution des tâches récurrentes, comme nettoyer les toilettes, acheter les croissants pour la pause du matin ou vider les poubelles de l'atelier, est définie pour la semaine, ceci par tirage au sort. Le parrainage d'une nouvelle personne qui intègre le groupe est un autre exemple d'autogestion. En effet, les participant·e·s définissent ensemble celle ou celui qui accompagnera la ou le nouvel arrivant. La marraine ou le parrain est responsable d'expliquer le fonctionnement de l'atelier et du groupe. Cette dynamique de groupe est également utilisée au quotidien. Prenons un exemple : la ou le bénéficiaire en charge de vider les poubelles durant la semaine ne réalise pas correctement sa tâche. Une personne s'en plaint à une ou un responsable et il lui est conseillé d'en parler lors du temps de partage. Ce genre de situation est alors réglé par le groupe, seul en charge de la régulation collective.

Ensuite, un espace d'expression artistique libre de tout objectif de progression et sans prérequis est proposé. Cette activité est un support pour l'autogestion. Les « semaines de l'innovation » sont un exemple d'activités menées dans cet espace. Durant deux semaines, un challenge individuel ou collectif est introduit par les encadrant·e·s : ne pas utiliser de noir, intégrer du béton à l'œuvre en cours ou encore reprendre une ancienne création sont des exemples de défis ajoutés au travail quotidien. Ce procédé amène les personnes à sortir de leurs habitudes, casse la routine et les pousse à la réflexion. Si un·e participant·e choisit de ne pas suivre le challenge, il n'y a aucune sanction. C'est le groupe, durant le temps de partage, qui l'interpellera et qui, la plupart du temps, réussira à motiver la personne à participer au challenge.

Le «réchauffement» à oser

Le programme d'insertion sociale active ne vise pas la production en tant que telle mais le « réchauffement » de l'individu à oser. Les personnes qui fréquentent ISA ont pour la plupart un long parcours d'aide et d'accompagnement. Cette réalité engendre fréquemment un détachement face à sa propre situation. En effet, la pratique du « faire à la place de l'autre » induit la perte d'autonomie pour l'individu accompagné. Au final, cette personne ne sait, ne veut ou ne peut plus faire les choses par elle-même. Par contre, l'apprentissage par mimétisme est un élément essentiel à l'évolution de l'enfant et ce processus se poursuit tout au long de la vie: un·e adulte est donc aussi capable d'apprendre ou de réapprendre à agir sans aide. Ce processus peut également être analysé comme un désapprentissage.

Les professionnel·le·s favorisent la responsabilisation par leur non-action et tentent de briser certains mécanismes d'assistance ou d'assistanat parfois bien ancrés. Le but est de permettre aux participant·e·s de retrouver une part d'autogestion et de « réchauffer » leurs capacités à oser. Notamment oser suivre la mesure. Oser parler. Oser ne rien faire. Oser réaliser une œuvre. Oser donner son opinion. Oser la mise en danger, la prise de risque. Oser se confronter au regard des autres, etc. « Ces expérimentations permettent aux personnes de se réhabiliter, par elles-mêmes, en tant qu'individus dans la société.» [3]

L'évaluation du projet-pilote

Après les six premiers mois d'activité, une étude menée par la HES-SO Valais et mandatée par le Service de l'action sociale de l'Etat du Valais [4] a identifié les effets pour les bénéficiaires de l'aide sociale de cette mesure « bas seuil ».

Parmi les résultats, on note que l'ensemble des participant·e·s déclare aller mieux depuis le début de la mesure ISA. La comparaison des frais médicaux des bénéficiaires durant les six premiers mois de cette mesure et ceux de la même période l'année précédente est significative puisqu'une baisse moyenne de 51 % est constatée. Pour plus de la moitié des personnes, une forte diminution de la consommation d'antidépresseurs a aussi eu lieu.

En dehors de cette étude, les ressentis partagés par les participant·e·s avec les encadrant·e·s sont des indicateurs. Les témoignages révèlent un sentiment d'utilité : « Depuis que je suis à ISA, je sers à quelque chose. » « Je peux dire que je vais au travail, je peux parler de mes collègues et de mes chef·fe·s. » Un sentiment d'intégration et d'être « comme tout le monde » est exprimé par les personnes qui vivaient auparavant un fort niveau de désinsertion. Certains résultats n'apparaissent pas, de prime abord, comme positifs. Mentionnons par exemple la situation de cette femme qui a choisi de se faire interner en hôpital psychiatrique, ou celle de cet homme qui a décidé de changer d'appartement après vingt ans de stabilité. Dans les deux cas pourtant, il s'agit d'évolutions significatives dans leur parcours de vie.

Depuis la création d'ISA en Valais central, l'idée a fait son chemin et ce type de mesure se développe dans d'autres parties du canton. Le concept a fait ses preuves et a su convaincre. La profession de maître et maîtresse socioprofessionnelle continue ainsi d'évoluer.

[1] Cet article a été publié en premier par [Actualité Sociale](#) N° 79, mars-avril 2019, la revue spécialisée de [avenirsocial](#).

[2] Flyer de l'Ecole supérieure – Domaine social Valais – Action socioprofessionnelle. [Site internet](#)

[3] Tiré de la présentation de la mesure ISA par le professeur Marc-Henri Soulet de l'Université de Fribourg (document interne).

[4] «Le projet pilote d'insertion sociale active ISA. Evaluation des effets sur les participant·e·s après les six premiers mois de fonctionnement. Synthèse des résultats.» Par Prof. Jean-Charles Rey, Haute Ecole de Travail Social, HES-SO Valais-Wallis, février 2018, 28 pages en format pdf. [En ligne](#) sur le site de l'Etat du Valais.